

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 79 (2017)
Heft: 3

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Obwald

« Passez au pneumatique »

Lors de l'assemblée générale de la section Obwald, Urs Wegmann, membre du comité de l'ASETA, a soulevé la question actuelle de la mécanisation dans l'agriculture devant un auditoire d'une trentaine de personnes.

Dominik Senn



Les membres du comité Paul Rohrer, Karl Zurmühle, Josef Frunz (président) et Thomas Wagner ont été confirmés pour un nouveau mandat.

Dans son rapport annuel, le président Josef Frunz a noté que la technique agricole devait être efficace pour donner une bonne image de l'agriculture suisse, ainsi que l'ASETA et ses sections le promeuvent. Il a ajouté que l'association s'engageait toujours pour la sécurité et la prévention des accidents concernant les machines et les installations techniques sur la ferme, dans les champs ainsi que dans la circulation routière. Elle s'occupe encore de la défense des intérêts des membres dans différentes organisations et à plusieurs niveaux.

Le contrôleur financier Thomas Wagner a décrit les circonstances qui ont mené à une perte de quelque 1000 francs pour l'exercice 2016. La section Obwald est l'une des dernières dont la cotisation s'élève encore à 80 francs. Sur cette somme, 75 francs sont prélevés pour le financement des activités de l'association (particulièrement le périodique spécialisé *Technique Agricole*). Le contrôleur financier Christof Küchler a proposé d'augmenter la cotisation l'année prochaine. L'assemblée a décidé à l'unanimité de la garder inchangée en 2017 et de la majorer de façon substantielle en 2018. Les membres du comité Karl Zurmühle, Paul Rohrer, Thomas Wagner et Josef Frunz ont été réélus pour un nouveau mandat.

Sous le point « Divers » de l'ordre du jour, le président a présenté le projet d'organiser, en collaboration avec la section voisine de Nidwald, une séance d'information sur le thème des prescriptions de transport d'animaux et d'y inviter un conférencier du Syndicat suisse des marchands de bétail, en mars ou avril, avant les premières montées à l'alpage.

En fin de séance, Urs Wegmann, qui est à la fois président de la section Zurich et membre du comité de l'ASETA, a pris la parole. Il a expliqué qu'un cours de transport d'animaux, « payable », serait mis sur pied dans un proche avenir. Il s'est également exprimé au sujet de l'élaboration d'un cours « Ecodrive » visant à la réduction du CO₂, de discussions concernant le système de freins à double conduite pour les remorques (« hebed uf Luft », a-t-il conseillé pour les nouvelles acquisitions), et de la problématique du porte-à-faux avant. Finalement, il a prié l'assistance de lui apporter son soutien actif dans la commission sectorielle Formation continue qu'il préside.



Nidwald

Transports d'animaux « payables »

L'assemblée générale de la section Nidwald a pris acte que l'ASETA élaborait son propre cours « payant » permettant d'acquérir les compétences nécessaires aux transports d'animaux.

Dominik Senn

Le président Ruedi Achermann a souhaité la bienvenue aux adhérents présents (plus d'un tiers de l'effectif), aux membres d'honneur, aux invités ainsi qu'aux représentants d'associations d'agriculteurs et des sections voisines d'Obwald et de Schwyz à la 57^e assemblée générale. Il a tenu à rendre hommage au membre fondateur et d'honneur Josef Lüssi-Zimmermann, récemment décédé, qui a été gérant pendant les quatorze premières années, jusqu'en 1973, et réviseur jusqu'en 1981. Ce dernier a organisé des cours de préparation à l'examen théorique de conduite de véhicules agricoles et a formé environ 460 jeunes à cette époque.

Ruedi Achermann a appelé l'assistance à envoyer les candidats au cours de conduite G40 à l'ASETA et non au Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA). Le G40 a lieu les 10 et 15 mai ainsi que les 19 et 24 juillet à Kägiswil.

Le contrôleur financier Dominik Bircher a indiqué que les comptes 2016 étaient équilibrés et recommandé de maintenir la cotisation à 85 francs. L'assemblée a accepté cette proposition à l'unanimité et réélu par acclamation le président pour deux ans, le vice-président Peter Windlin pour quatre ans et le contrôleur financier Klaus Niederberger pour quatre ans également. Après avoir annoncé une nouvelle adhésion (Sandro Zanin, d'Oberdorf), Ruedi Achermann a prié les membres qui prennent leur retraite et quittent la section de conseiller à leur successeur sur l'exploitation de s'affilier à l'ASETA.

Stephan Plattner a transmis les salutations du président et du secrétariat de l'ASETA. Il a évoqué notamment le thème omniprésent du transport des animaux. Ainsi que Stephan Plattner l'a déclaré, l'ASETA proposera son propre cours de qualification qui sera payant pour les agriculteurs, si possible en conformité avec l'Association suisse des transports routiers et le Syndicat suisse des marchands de bétail.

Enfin, Urs Rentsch, responsable du secteur formation continue et conseiller technique de l'ASETA, a donné une conférence intéressante sur le trafic routier agricole et les exigences futures sur les systèmes de freins (reprises de la réglementation européenne).



Le réviseur Klaus Niederberger, le président Ruedi Achermann et le vice-président Peter Windlin ont été réélus pour un nouveau mandat sous les applaudissements. Photo: Dominik Senn



Grisons

Transport d'animaux en règle

Le président Ueli Günthardt constate une fois encore le succès des cours préparatoires pour les permis F/G. Peter Bosshard a abordé le transport des animaux dans l'agriculture.

Ruedi Hunger



Le comité de la section Grisons avec son président Ueli Günthardt (à droite).

Dans son rapport annuel, Ueli Günthardt, président de la section Grisons, a, entre autres, relevé que grâce à l'engagement de Luzia Föhn et des différents instructeurs, le taux d'échec aux examens des permis F/G était inférieur à 13 % l'année dernière. La partie statutaire usuelle a été rapidement bouclée. Les comptes affichent un bénéfice et la cotisation reste inchangée à 100 francs. Au chapitre des mutations, la section enregistre huit démissions et sept nouveaux membres. Konrad Merk a brièvement présenté l'action « Green » – une série de contrôles menée par la police sur la période juillet-septembre. Lors de ces contrôles, 202 véhicules agricoles ont été examinés. Malgré quelques manquements, la police tire un bilan positif de cette action. Le bilan de ces contrôles s'améliore en effet d'année en année. Des remorques et des outils avec des éclairages défectueux, des signalisations absentes et des rétroviseurs manquant sont malheureusement toujours en circulation.

Autorisation pour le transport professionnel d'animaux

La seconde partie de la soirée était animée par Peter Bosshard, directeur du Syndicat suisse des marchands de bétail. Il a présenté un exposé sur le thème du transport des animaux dans l'agriculture. Une étude de l'organisation Proviande démontre que le thème du transport sans stress des animaux constitue une part importante de l'image de la viande suisse. Bosshard est revenu sur l'importance de répandre une litière sur l'ensemble de la surface des véhicules. Il demande de porter une attention particulière à la hauteur des parois latérales des bétailières ainsi qu'à la conformité des remorques avec la loi sur la circulation routière. Une protection des animaux contre la pluie n'est pas obligatoire, mais recommandée.

Lors du transport d'animaux pour tiers, le chauffeur doit être en possession d'une autorisation pour le transport professionnel d'animaux. Bosshard recommande encore aux agriculteurs de porter l'attention nécessaire à la réalisation correcte des documents d'accompagnement des animaux.



Fribourg

Tarifs adaptés

Thomas Schick est élu au comité. Les membres présents ont encore accordé une subvention de CHF 50.– aux enfants des membres qui passeront le permis G40 dans les sessions organisées par l'AFETA.

Gaël Monnerat

Dans son introduction à l'ouverture de la 74^e assemblée générale de la section fribourgeoise (AFETA), Robert Zurkinden est revenu sur les défis que l'agriculture doit relever: nourrir le monde tout en respectant l'environnement et les ressources ainsi que la nécessité d'améliorer les relations entre les producteurs et les consommateurs. Parmi les activités courantes de la section, on relève la stabilité du nombre de candidats aux permis G (176) et G40 (92, dont 50 % de fils ou fille de membre de la section) ainsi que le succès des cours de conduite de tracteur pour les épouses et les jeunes. L'année dernière, 146 pulvérisateurs ont été testé en collaboration avec les instances cantonales. Une centaine de machines a obtenu la plaquette lors de la présentation. Les manquements constatés concernaient principalement des problèmes de manomètre ou d'usure des buses. L'AFETA informe encore qu'elle est désormais propriétaire de l'installation de test. Ces derniers continueront d'être organisés selon le même principe. Les tarifs seront toutefois adaptés afin de couvrir les frais d'organisation et d'entretien du matériel. C'est ainsi que les membres de l'AFETA débourseront dorénavant CHF 80.– pour tester leurs pulvérisateurs. Pour les non-membres, le tarif passe à CHF 120.–. L'AFETA continue son action de test des freins de remorque. Sur présentation de la facture du test, les membres bénéficient d'une subvention de CHF 50.–/essieu testé. Les membres présents ont aussi accepté de verser une subvention de CHF 50.– aux enfants des membres qui passeront le permis G40 dans le cadre des cours organisés par l'AFETA. Sur le plan financier, 2016 boucle sur un bénéfice de près de CHF 16 000.–. Ce résultat exceptionnel est en grande partie le fruit de la collaboration avec la CAUMA de la Tour pour l'organisation du gymkhana fribourgeois et de la finale suisse. Ces deux manifestations ont attiré quelque 2000 personnes sur le site de Grandvillard. Il est à noter encore l'élection au comité de Thomas Schick (Morat) et de Christian Chuard à la suppléance de la vérification des comptes. Robert Zurkinden félicite aussi Olivier Kohli pour sa nomination au comité central de l'ASETA et pour sa présidence de la Commission sectorielle Information.

Après le repas, les membres ont pu suivre les exposés de la police cantonale et de l'Office de la circulation et de la navigation (OCN) portant sur les problèmes d'immatriculation et les nouvelles exigences légales concernant les véhicules.



Le comité de l'AFETA avec son nouveau membre Thomas Schick, son président Robert Zurkinden, le gérant Laurent Guisolan et le président de l'ASETA Werner Salzmann.



Valais

La base invitée à donner son avis

La section valaisanne s'interroge sur son orientation future et étudie la possibilité de fusionner avec une section voisine. Elle souhaite demander l'avis de ses membres grâce à un questionnaire.

Gaël Monnerat



Le section valaisanne, présidée par Mathieu Vergère (2^e depuis la droite), s'est réunie à la fromagerie de Turtmann. L'avenir de la section a occupé une grande partie des discussions.

L'AVETA, section valaisanne de l'ASETA, a tenu son assemblée générale le 10 février à la fromagerie de démonstration de Turtmann. Dans son rapport, Mathieu Vergère, président de la section, est revenu sur une année marquée par la perte de 4 membres et l'organisation, pour la cinquième année consécutive, des cours de formation professionnelle à l'école d'agriculture de Château-Neuf, en collaboration avec le SPA. Plusieurs membres de l'AVETA se sont investis, selon leurs spécialités professionnelles, pour l'organisation de ces cours appréciés par les jeunes en formation. Il formule encore le souhait de voir se créer une structure pour le soutien des jeunes dans la reprise d'exploitation.

Questionner la base

L'année 2016 se termine par une perte de CHF 41.45. Suite à la baisse de l'intérêt des membres et pour donner suite à la proposition d'un rapprochement avec une autre section lancée lors de l'assemblée précédente, le comité de l'AVETA a pris contact avec la section fribourgeoise. Les avantages et conséquences d'un rapprochement doivent encore être évalués. Mathieu Vergère souhaiterait entendre l'avis de sa base sur les possibilités de relancer l'intérêt des membres et d'assurer un avenir à son organisation. Dans ce but, le comité concevra un questionnaire qui sera envoyé aux membres de la section.

Aldo Rui, directeur de l'ASETA, a présenté l'actualité du secrétariat central. Il cite notamment la réalisation d'un nouveau site internet, l'avancée des discussions concernant une nouvelle réglementation sur les porte-à-faux avant, la modification des exigences dans le domaine des freins ainsi que l'engagement d'un moniteur pour les cours G40 en Valais. Christophe Meyer, de l'école d'agriculture de Viège, a quant à lui présenté le cours de conduite de tracteur pour agricultrices. Clément Formaz, de la police cantonale, a exposé l'évolution des accidents dans le milieu agricole tant dans le trafic qu'au travail et sur son travail de formation à la sécurité. L'assemblée s'est terminée par une présentation de la fromagerie de démonstration de Turtmann et une raclette.

Neuchâtel

En route pour le 75^e anniversaire

Les difficultés économiques n'épargnent pas l'ANETA. Cette dernière subit la perte de deux importants sponsors. Le comité recommande à ses membres de réserver un accueil chaleureux à ses partenaires.

Gaël Monnerat

L'ANETA, section neuchâteloise de l'ASETA, tenait son assemblée générale ordinaire le 24 février à Cornaux. Si les agriculteurs ont été confrontés à une année rendue difficile par les caprices de la météo qui ont influencé les rendements et les qualités de nombreuses productions, l'ANETA a notamment dû faire face à la perte de sponsors importants qui ne renouveleront pas leurs soutiens pour l'année à venir. Sur le plan comptable, l'ANETA conclu 2016 avec un bénéfice d'un peu plus de CHF 4200.–. L'année dernière, 51 jeunes Neuchâtelois ont fréquenté les cours de préparation au permis G. La section déplore l'échec d'une vingtaine de candidats. Dix-sept permis G40 ont en outre été délivrés. Parmi ceux-ci, cinq ont bénéficié de la ristourne de CHF 50.– offerte aux membres de l'ANETA. Toujours dans le domaine des cours pour les permis de conduire, l'ANETA enregistre le départ de son instructeur Gérard Brossard. Son successeur a déjà été trouvé en la personne de Loïc Jeanneret. Les tests de pulvérisateurs, organisés conjointement avec la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV) et l'Office phytosanitaire cantonal, ont évalué 39 machines, dont 31 ont obtenu leur vignette du premier coup. Au terme d'une assemblée menée tambours battants, Werner Seiler, président de la section, a encore regretté la tension qui règne actuellement entre l'ASETA et le SPA. Outre l'importance de ces cours pour les finances de l'ANETA et de l'ASETA, il regrette surtout la détérioration des relations entre des organisations d'importance nationale actives qui collaboraient jusqu'ici avec succès. Enfin, Bernard Stähli a informé les membres présents de l'organisation d'une sortie organisée pour le 30 juin. Les informations sur cette activité ouverte aux membres de la section et à leurs conjoints suivront par courrier dans le courant du mois de mars. Toujours au chapitre des manifestations, l'ANETA célébrera cette année son 75^e anniversaire. Des informations plus détaillées parviendront également par courrier aux membres et invités. Au terme de l'assemblée, la vingtaine de membres présents a pu découvrir toutes les facettes de la production du ciment pendant la visite des équipements de l'entreprise Juracime SA à Cornaux.



Gérard Brossard a été remercié pour son engagement dans la formation des jeunes chauffeurs.



Soleure

Un recrutement qui porte ses fruits

Le recrutement mis en place par la section soleuroise porte ses fruits. 18 nouveaux membres ont été acceptés lors l'assemblée générale.

Martin Studinger



Le comité de la section Soleure et son président Paul Müller (2^e à d.) ont été remerciés pour leur engagement.

Paul Müller, le président de la section soleuroise de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, a accueilli 32 membres à l'assemblée générale de son association. Les présidents d'honneur Fredy Tschumi, Res Schluep et le membre d'honneur Konrad Flury étaient aussi présents. Res Baumberger a lu le rapport annuel qui a été approuvé par acclamation. Il a aussi tenu à remercier le président pour son important engagement en lui remettant un petit cadeau.

Le gérant de la section, Christian Murer, a présenté les comptes 2016. L'exercice se termine sur un bénéfice de presque 2800 francs. Les membres ont décidé de maintenir la cotisation à 85 francs. A la fin 2016, la section soleuroise comptait 497 membres. Au menu des élections, les membres ont pris connaissance du retrait de la révision des comptes de Ruedi Emch à la fin de l'exercice. Un remplaçant devra lui être trouvé lors de la prochaine assemblée générale.

Beat Ochsenbein a expliqué le programme d'activité 2017. Il a notamment fait la promotion du cours de cariste. Concernant le lavage interne des pulvérisateurs, Beat Ochsenbein a informé que ce sujet était encore en cours d'évaluation. Il a toutefois rendu les participants attentifs aux points les plus importants dans ce domaine.

Rapport d'activité 2017

L'assemblé a accepté à l'unanimité le programme d'activité 2017. Les 22 et 29 mars auront lieu les cours préparatoires pour les examens des permis de tracteurs et vélomoteurs à Büren et Wallierhof. Le 9 mai se tiendra le cours de conduite de tracteur pour femmes (cours de base) à Ebenrain. Les tests de pulvérisateurs se dérouleront en août à Subingen, Witterswil et Sissach.

Après le repas, les participants ont été accueillis par l'entreprise Aebi qui leur a offert le café. La visite des bureaux, du département « Développement », des stocks et des lignes de montage a suscité un intérêt particulier.



Tessin

Assemblée des délégués en préparation

Le comité de la section Tessin, réélu lors de son assemblée générale, s'est donné pour but d'organiser l'Assemblée des délégués de l'ASETA en 2019

Roman Engeler

Comme de coutume, le président Stefan Antonioli a accueilli près d'un tiers des membres de sa section à son assemblée générale qui se tenait à l'hôtel « La Perla » à S. Antonino. Dans son rapport annuel, il est revenu sur les tests de pulvérisateurs. La section pratique en effet en alternance une année sur deux le contrôle des machines arboricoles/viticoles et des machines agricoles. Francesco Rezzonico, de la station phytosanitaire cantonale, a donné des informations sur le lavage interne continu des pulvérisateurs ainsi que sur le système de subventions pour ces équipements. « 1 g de produits phytosanitaires suffit à polluer 10 000 mètres cubes d'eau », expliqua Rezzonico pour demander une sensibilité accrue face à ce problème.

Claudia Buzzi, gérante de la section, a présenté les comptes qui bouclent sur un bénéfice de près de CHF 6000.–. Le nombre de membres reste constant, ce qui réjouit le comité. Ce dernier a été réélu dans son intégralité pour un mandat supplémentaire. Il s'occupera notamment d'organiser l'Assemblée des délégués de l'association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture prévue au Tessin en 2019. En plus des tests de pulvérisateurs, la section organise deux cours « G40 » – un nouvel instructeur a été engagé – ainsi qu'un cours de conduite pratique pour les jeunes prévu à la fin avril. Les bonnes expériences du cours destiné aux femmes a motivé la mise sur pied d'un cours comparable à l'attention des futurs agriculteurs.

Présentations d'entreprises

Dans la deuxième partie de l'assemblée, la section a donné la possibilité à ses sponsors de présenter leurs produits et services. Des représentants de Snopex, Evekem et Alpevolution ont profité de cette opportunité. L'assemblée s'est terminée par des questions sur les nouvelles exigences routières comme le taux d'alcoolémie, la ceinture de sécurité, la charge par essieu et les exigences futures en matière de freinage.



Le comité de l'ASETA Tessin réélu (Davide Cadenazzi, Luigi Cattori, Jean-Claude Antonioli, la gérante Claudia Buzzi, le président Stefano Antonioli et Paolo Gabaglio (de g. à d.) s'est donné pour but d'organiser l'Assemblée des délégués de l'ASETA en 2019.



Cours de conduite de tracteurs pour femmes

Mercredi 12 avril ou jeudi 13 avril 2017, de 9h à 16h

Centre agricole de Liebegg, à Gränichen



Obtenir des explications complètes sur un tracteur, manœuvrer le tracteur avec ou sans remorque, connaître des outils portés comme la pirogue ou l'andaineur à toupies, et les atteler au tracteur sans stress ni contrainte de temps.

Thèmes abordés: maniement du tracteur, contrôles importants, manœuvres des tracteurs, des remorques et des outils portés en toute sécurité, situations dangereuses à la ferme, perception et maîtrise du terrain et de la route.

Ce cours s'adresse aux femmes qui désirent approfondir leurs connaissances pratiques des tracteurs. Le permis de circulation de la voiture ou du tracteur est demandé. Des connaissances préalables ne sont pas nécessaires.

Responsable du cours: Hansjörg Furter, centre agricole de Liebegg

Prix: CHF 110.–, matériel de cours et repas de midi inclus si le mari, le partenaire ou l'ami est un membre de l'AVLT; CHF 130.– pour non-membres.

Inscription jusqu'au 29 mars 2017 au: Centre agricole de Liebegg 5722 Gränichen, secrétariat des cours, Marianna Kühn, tél.: 062 855 86 15, kurse@liebegg.ch.

Soirée technique argovienne : freins de remorque

Jeudi 6 avril 2017, de 19 à 22h

Centre agricole de Liebegg, à Gränichen

En raison de l'harmonisation à l'échelle européenne des exigences requises pour les freins de remorques agricoles, les nouvelles prescriptions légales entreront prochainement en vigueur en Suisse aussi pour la construction de nouveaux véhicules. Elles concernent les remorques, les tracteurs avec des vitesses limitées à 30 et 40 km/h, ainsi que les freins pneumatiques et hydrauliques.

Thèmes abordés: changements et solutions techniques pour les freins pneumatiques et hydrauliques, compatibilité avec les véhicules existant.

Responsable du cours: Hansjörg Furter, Centre agricole de Liebegg

Conférencier: Erich Guggisberg, Paul Forrer AG, Bergdietikon

L'inscription n'est pas nécessaire. La manifestation est ouverte à tous les intéressés.

« Au travail avec des chevaux ! »

Du 18 au 21 avril 2017, de 19 à 22h

Centre agricole de Liebegg, à Gränichen

Le Centre agricole de Liebegg, à Gränichen (AG), et la Communauté d'intérêt pour le cheval de trait (IG Arbeitspferde) organisent un cours destiné aux personnes intéressées par la traction animale. Ce cours, avec chevaux et outils, se déroule du 18 au 21 avril 2017; la formation porte sur les travaux de labour, de fenaïson, de transport et le débardage.

Les soirées sont consacrées à la théorie sur l'alimentation du cheval de trait et à diverses discussions. Le cours demande des connaissances de base en allemand. Délai d'inscription: le 1^{er} mars 2017. Informations auprès de: Ernst Rytz, président de l'IG Arbeitspferde, tél. 079 522 34 84, me.rytz@teleport.ch, ou Manuel Ender, Centre agricole de Liebegg, tél. 062 855 86 80, manuel.ender@ag.ch



Formation pour le permis G

L'Association fribourgeoise pour l'équipement technique de l'agriculture (AFETA), avec l'aide des instructeurs de la police cantonale, met sur pied des cours en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie G (véhicules automobiles agricoles dont la vitesse maximale n'excède pas 30 km/h). Cette catégorie donne aussi le droit de conduire des cyclomoteurs.

Ces cours auront lieu pendant une journée, soit le lundi 10, le mardi 11 ou le mercredi 12 avril 2017. Ils sont destinés aux jeunes garçons et filles nés avant le 1^{er} mars 2004.

Les bulletins d'inscription sont disponibles auprès des secrétariats des CO du canton ou auprès de l'AFETA, laurent.guisolan@fr.ch, 026 305 55 58. L'inscription est possible jusqu'au 15 mars 2017. Impérativement respecter ce délai !

Cours de conduite pour agricultrices et jeunes conducteurs

Samedi 11 mars, de 9h à 16h

Institut agricole de Grangeneuve, à Posieux

Obtenir des explications complètes sur un tracteur, manœuvrer le tracteur avec ou sans remorque... sans stress ni contrainte de temps. L'Association fribourgeoise pour l'équipement technique de l'agriculture (AFETA) met sur pied un cours de conduite d'une journée qui s'adresse particulièrement aux agricultrices et jeunes conducteurs de véhicules agricoles avec un permis valable (cat. B, C, D, F et G). Aucune autre connaissance préalable n'est requise.

Prix: CHF 110.– pour les épouses et enfants de membres et CHF 130.– pour les non-membres (inscription, café-croissant, repas de midi et gilet de sécurité inclus).

Inscription jusqu'au 24 février 2017: AFETA, Laurent Guisolan, rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux, tél.: 026 305 55 58.

La campagne de test de freins 2017

L'AFETA maintient sa campagne de test de freins pendant l'année 2017. Ces tests sont destinés aux chars et remorques en tout genre, 30 ou 40 km/h, qui tout au long de l'année remplissent leur rôle, dont la maintenance est trop souvent négligée. Important: les convois doivent être équipés pour les tests de freins de service hydrauliques ou pneumatiques. Avantage: l'AFETA prend en charge pour ses membres un montant de 50 francs par essieu sur le prix du test. Pour cela, il vous suffit d'envoyer une copie de la facture à l'adresse suivante:

AFETA / FVLT, Laurent Guisolan, rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux. Cette offre n'est pas valable pour l'achat de nouveau matériel ou en cas de convocation ultérieure à une expertise.



Offre de cours actuelle

Examen théorique de cyclomoteur ou de tracteur: les cours de préparation à l'examen théorique du permis de conduire des cyclomoteurs ou des tracteurs ont lieu le mercredi après-midi.

Tarifs des cours incluant la plate-forme d'apprentissage en ligne (24 cartes de théorie): CHF 70.– pour les membres et CHF 90.– pour les non-membres. Dates des prochains cours: mercredi 5 avril 2017, à Sursee, de 13 h 15 à 17 h 30; mercredi 17 mai 2017, à Hochdorf, de 13 h 15 à 17 h 30

Examen théorique de scooter ou de voiture: préparation en ligne pour CHF 29.–

Cours de base de scooter et moto: à Büron et à Sursee

CHF 300.– pour les membres et CHF 320.– pour les non-membres.

Cours n° 601: samedi 18 mars 2017, de 8 à 12 h; samedi 1^{er} avril, de 13 à 17 h. Cours n° 603: samedis 22 et 29 avril 2017, de 13 à 17 h

Cours de théorie sur le trafic routier: à Sursee, Schüpfheim et Hochdorf: CHF 220.– pour les membres, CHF 240.– pour les non-membres.

Cours n° 402: 4 soirs, les lundis et mardis: 13, 14, 20 et 21 mars 2017 de 19 à 21 h, à Hochdorf. Les cours n'ont lieu que si le nombre de participants est suffisant.

Offre combinée pour les scootéristes plus avantageuse que les prix à l'unité. Apprendre la théorie en ligne/cours de base 1 et 2 (8 leçons)/cours de théorie sur le trafic routier (4 x 2 leçons);

CHF 539.– pour les membres, CHF 579.– pour les non-membres

Cours de théorie camion: constitué de 32 leçons réparties par journée sur quatre semaines (un jour de cours par semaine). Le cours est composé de modules et on peut le commencer chaque semaine.

Le prochain cours commence le 16 mars 2017 à Lucerne.

Informations et inscription: (sous réserve de changements de lieux, de contenus, de prix ou de durée de cours) auto-école de la LVLT, Sennweidstrasse 35, 6276 Hohenrain, tél.: 041 467 39 02, fax: 041 460 49 01, info@lvlt.ch

Date des tests des pulvérisateurs 2017

13 et 14 mars 2017: tests des pulvérisateurs avec souffleuses

15 et 20, 23, 27 et 28 mars 2017: tests des pulvérisateurs pour grandes cultures

Les propriétaires de pulvérisateurs qui n'ont pas reçu d'invitation et qui souhaitent faire tester leurs dispositifs sont priés de nous contacter l'adresse info@lvlt.ch ou par téléphone au 041 467 39 02.



Voyage en Suède du 4 au 13 juin 2017

Un voyage fertile en surprises dans le sud de la Suède avec un guide germanophone est organisé par le VTL / Landtechnik.

Prix par personne en chambre double: CHF 2700.–, chambre individuelle: CHF 600.–. Compris dans le prix: vol, bus, nuitées, visites d'entreprises, entrées, guide local, 9 petits déjeuners, 6 repas de midi, 9 repas du soir.

Délai d'inscription: 25 février 2017. Merci de vous inscrire rapidement, le nombre de places est limité.

Inscription et informations plus détaillées: VTL / Landtechnik, Markus Koller, Weierhofstr. 9, 9542 Münchwilen, 071 966 22 43

Programme du voyage: dimanche 4 juin: vol avec Swiss de Zurich à Stockholm. Dès le lundi 5 juin: tour de ville de Stockholm, visites du musée maritime Vasa, d'une exploitation laitière de moutons et de bovins, du parc national Tyresta, de la ferme Brobygard avec des cultures de céréales, où l'accent y est mis sur l'« équilibre entre l'économie et l'écologie », et de l'exploitation laitière Bleckenstad avec son magasin de

la ferme. Visite de la fabrique de machines Väderstad, du musée de la fabrique Huskvarna et de la ferme qui comporte 30 sortes de poires et quelque 20 sortes de cerises et de prunes, découverte de Göteborg et de Malmö avec l'intéressante exploitation agricole Källunda. Des veaux et des porcs y sont élevés, à côté de cultures de pommes de terre, de céréales et de fourrage. Autres visites de la petite entreprise Jordnara, des vergers de pommes et de kiwis Musteri, du parc d'élans Grönasens et du royaume du verre avec une douzaine de huttes en verre. On peut notamment voir les maîtres souffleurs travailler et acheter des pièces d'artisanat. Mardi 13 juin: vol de retour de Stockholm à Zurich.

Contrôle des pulvérisateurs en horticulture et en viticulture

Du 20 au 31 mars 2017 à Altnau

Les pulvérisateurs doivent être présentés au contrôle en parfait état technique. Pour vous inscrire aux tests 2017 de pulvérisateurs en horticulture, merci d'indiquer votre adresse, votre numéro de téléphone ainsi que les données de votre appareil: type et capacité de la cuve, âge, outil tiré ou semi-porté.

Inscription jusqu'au 1^{er} mars 2017 auprès de: VTL Landtechnik, gérance, Markus Koller, Weierhofstrasse 9, 9542 Münchwilen, info@vtlt.ch



Contrôle professionnel des machines

Lorsque les agriculteurs respectent la loi sur la circulation routière, ils peuvent se dégager plus aisément de la responsabilité en cas d'accident. Cependant, il n'est pas facile de se procurer un aperçu des exigences minimales légales et de s'orienter dans la jungle de la réglementation. Avec l'assistance de l'Office de technique agricole et de prévention des accidents du Strickhof, vous pouvez effectuer une liste des défauts de votre parc de machines. Ainsi, vous pouvez vérifier si les équipements de vos machines et véhicules sont en bon état de marche et conformes à la loi. **Prix:** CHF 100.– par exploitation pour les membres de l'ASETA-Zurich, CHF 120.– pour les non-membres. **Renseignements:** auprès de la Fachstelle Landtechnik und Unfallverhütung du Strickhof, tél.: 058 105 99 52, ou Stefan Pünter, ASETA-Zurich, puentner@hombi.ch

Offre de test de freins de l'ASETA-ZH

Vendredi 17 mars 2017, à AGIR, Niedermattstrasse 3, Obfelden

Afin que vous puissiez à l'avenir circuler en toute légalité et sécurité, l'ASETA-Zurich propose, en collaboration avec le Strickhof, la possibilité de tester les freins à un prix avantageux. Un contrôle des freins et son procès-verbal vous renseignent sur l'état de vos freins. Des tests seront également effectués sur les freins de remorques des épandeurs à fumier et des tonnes à lisier.

Prix: CHF 30.– par essieu pour les membres de l'ASETA-Zurich, CHF 50.– pour les non-membres

Inscription: Stefan Pünter, 079 694 49 41, ou puentner@hombi.ch

Cours pour les futurs champions du labour

1^{er} juillet 2017, 8 à 16 h, au Strickhof Lindau

15 juillet 2017, région Frauenfeld (si la demande est présente)

Le cours de labour s'adresse aux personnes en fin de formation ainsi qu'à tout autre professionnel. Vous souhaitez participer pour la première fois à un concours de labour ou approfondir vos connaissances de la charrue? Des professionnels vous montrent comment procéder. Qu'il s'agisse de préparer un championnat ou les examens



de fin d'apprentissage, ce cours est une excellente répétition pour chacun.

Thèmes: Construction et fonction d'une charrue réversible, réglages, astuces de professionnels, traçage de la première raie, début et fin de raie, finition droite ou en pointe, et exercices pratiques.

Coûts: Le prix de CHF 40.– comprend la documentation de cours ainsi que le repas de midi, boissons comprises (membres ASETA et apprentis CHF 30.–).

Inscription jusqu'au 24 juin 2017 auprès de l'ASETA-Zurich, Brigitte Grab, 058 105 91 28 oder brigitte.grab@strickhof.ch.

Informations auprès de Stephan Berger,
Secteur Technique agricole du Strickhof/ASETA, 058 105 99 52

ASETA à la « Tier & Technik »

L'ASETA était présente à la Tier & Technik à St-Gall du 23 au 26 février 2017. Cette présence avait pour but d'informer les visiteurs (membres actuels et futurs) sur les nombreuses activités de l'association. De nombreuses questions portaient sur la circulation routière. Grâce à la présence de Hans Eggenberger de la police cantonale st-galloise sur notre stand pendant le premier jour de l'exposition, nous disposions d'un véritable spécialiste en ce domaine. Le programme de cours « G40 » pour les jeunes était présenté. En plus des films de présentation de l'ASETA et de diverses machines réalisées par la rédaction, le stand proposait encore un jeu de fléchettes qui permettait de remporter un lot de Spannset pour un arrimage correct des chargements sur les véhicules agricoles.



Assemblées générales



Lundi 27 mars 2017, Centre agricole Ebenrain à Sissach

Formation pour le permis G

Les jeunes gens doivent suivre des cours de théorie en vue de l'obtention du permis de conduire de catégorie F/G. L'examen réussi donne le droit de conduire sur la voie publique des véhicules à moteur agricoles dont la vitesse maximale est de 30 km/h.

Conditions de participation au cours:

- Age minimum de 14 ans (selon le canton, le cours peut être suivi un à deux mois avant l'anniversaire [il peut l'être dès le 13^e anniversaire dans la section Grisons])

Pour plus d'informations, consultez le site www.fahrkurse.ch.

AG

Contact: Yvonne Vögeli, Strohlegg 9, 5103 Wildegg, 062 893 20 41, sektion.ag@agrartechnik.ch

BE

Contact: Peter Gerber, 031 879 17 45, Hardhof 633, 3054 Schüpfen, bvlt@bluewin.ch

BL, BS

Lieu et dates de cours: Centre agricole d'Ebenrain (cours préparatoire)/MFP Münschenstein (examen): 5.4.2017 et 29.4.2017; 13.9.2017 et 23.9.2017; 8.11.2017 et 25.11.2017

Contact: Marcel Itin, Hof Leim 261, 4466 Ormalingen, 076 416 27 13, marcelitin@gmx.ch

FR

Lieu et dates de cours: lundi 10, mardi 11 ou mercredi 12 avril 2017

Contact: AFETA, Laurent Guisolan, rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux, laurent.guisolan@fr.ch, 026 305 55 58

GR

Lieux de cours: Landquart, Ilanz, Thusis, Davos, Scuol et Samedan

Contact: Luzia Föhn, 081 322 26 43, Landquart, foehn@ilnet.ch, svlt-gr.ch

NE

Lieux de cours: Cernier et Fleurier

Contact: M. Bernard Tschanz, ch. du Biolet, 2042 Valangin, bernardtschanz@net2000.ch

SG, AI, AR, GL

Lieux et dates de cours: cours 1: Schwanden StVA, 11 mars 2017, de 13h 30 à 17h 15; cours 2: Schwanden StVA, 11 mars 2017, de 8h 15 à 12h

Contact: Hans Popp, 071 845 12 40, Karrerholz 963, 9323 Steinach, hanspopp@bluewin.ch

SH

Lieu de cours: Herblingen (GVS Agrar AG)

Contact: VLT-SH Geschäftsstelle, Martin Müller, Haldenhof 286, 8213 Neunkirch, 079 656 74 58, www.vlt-sh.ch

SO

Lieu de cours: Büren ou Wallierhof Riedholz: cours préparatoire; MFK : examen

Contact: Beat Ochsenbein, 032 614 44 57, ochsebeis@bluewin.ch

SZ, UR

Contact: Florian Kälin, Geschäftsstelle VLT Schwyz und Uri, 055 412 68 63, 079 689 81 87, info@glarnernbeef.ch (sic !)

TG

Lieux et dates de cours: Bürglen, Märwil, 4.3.2017 et 15.3.2017; Alterswilen, 11.3.2017 et 22.3.2017; Neukirch-Egnach, 25.3.2017 et 1.4.2017;

Mühlheim, 22.4.2017 et 3.5.2017; Uesslingen, 29.4.2017 et 10.5.2017; Münchwilen, 17.5.2017 et 24.5.2017; Altnau, 17.6.2017 et 28.6.2017; Bürglen, 19.8.2017 et 2.9.2017; Mühlheim, 28.10.2017 et 8.11.2017. **Contact:** VTL/Landtechnik, Markus Koller, 071 966 22 43, Weierhofstrasse 9, 9542 Münchwilen

VD

Lieu et dates de cours: Oulens-sous-Echallens, mars et juin 2017

Contact: ASETA-Section vaudoise, Virginie Bugnon, chemin de Bon-Boccard, 1162 Saint-Prex, v.bugnon@bluewin.ch

ZG

Contact: Beat Betschart, 041 755 11 10, beatbet@bluewin.ch

ZH

Lieu du cours: Strickhof, Lindau. **Contact:** SVLT ZH, Eschikon, 058 105 98 22, Postfach, 8315 Lindau, www.svlt-zh.ch

Le tireur à la corde

Josef Frunz habite à Kägiswil. Sa stature imposante a donné du fil à retordre à ses adversaires pendant dix ans, lorsqu'il les affrontait aux compétitions de tir à la corde. Cet athlète né en 1963 préside actuellement le club de cette discipline de Kägiswil et s'occupe de sa relève. Une équipe junior motivée s'est reconstituée depuis quelques années. Josef Frunz siège aussi depuis plus de trente ans au comité du groupe folklorique « St. Niklaus ».

Ce Suisse pur souche a l'esprit d'équipe. Ce n'est dès lors pas étonnant qu'il soit le président de la section Obwald depuis 25 ans. « Les progrès techniques m'ont toujours fasciné, en particulier dans le domaine du fauchage », explique-t-il. Cet intérêt est compréhensible du fait qu'il possède avec son frère Toni une exploitation fourragère de 29 ha avec un élevage de bétail laitier (50 vaches), de bovins et de veaux à l'engrais. Le jeune bétail (50 têtes) est partiellement sous contrat d'élevage et en hivernage. Josef Frunz est fier d'avoir conservé quelques animaux à l'engraissement. Qui plus est, les deux frères ont développé l'élevage de poules pondeuses entrepris par leur père en 1969, passant de 2000 à 5400 têtes. La production, qui s'élève à 1,6 million d'oeufs par année, est vendue à l'entreprise Ei AG, à Sursee. Deux apprentis aident les frères Frunz à effectuer les diverses tâches. La mécanisation de la ferme Chappellematt est concentrée sur la production de foin. Elle est bien outillée avec une faucheuse traînée d'une largeur de travail de 3 m, une faneuse à 8 toupies, un andaineur double de 8 mètres, une autochargeuse de 45 m³, ainsi que l'Euro-boss de Pöttinger avec bande de déchargement latérale et doseur. Josef Frunz ne jure que par ses « Hürlimänner », quatre modèles allant de 60 à 100 ch. « Parfaitemment adaptés aux pâturages, d'un prix abordable et relativement légers, ces tracteurs ne sont ainsi pas surmécanisés », s'extasie-t-il.

« Je pense que la formation, tant de base que continue, est essentielle pour une petite section comme celle d'Obwald, poursuit-il. Les cours G30 et G40 connaissent un franc succès. » Josef Frunz attache une grande importance à la collaboration avec la section voisine de Nidwald. Des championnats de conduite de tracteur et des soirées de conférences techniques sont régulièrement organisés. Il est heureux de constater qu'un certain nombre de jeunes se sont affiliés à la section et sont entrés au comité. ■

Propos recueillis par Dominik Senn.



Les cours ASETA

Lieux des cours de conduite G40

1260 *Nyon VS	6210 Sursee LU
1315 *La Sarraz VS	6276 Hohenrain LU
1510 *Moudon VS	6430 Schwyz SZ
1562 *Corcelles-près-Payerne VS	6472 ***Erstfeld UR
1630 *Bulle FR	6702 **Claro TI
1890 *Saint-Maurice VS	7130 Ilanz GR
1964 *Contey VS	7302 Landquart GR
2208 *Les Hauts-Geneveys NE	7430 Thusis GR
2720 *Tramelan BE	7524 Zuoz GR
2852 *Courtételle JU	7550 Scuol GR
3186 Düdingen FR	8180 Bülach ZH
3250 Lyss BE	8200 ***Schaffhausen SH
3267 Seedorf BE	8303 Bassersdorf ZH
3421 Lyssach BE	8460 Marthalen ZH
3510 Konolfingen BE	8500 Frauenfeld TG
3550 Langnau i. E. BE	8836 Biberbrugg SZ
3770 Zweisimmen BE	8856 Tuggen SZ
3792 Saanen BE	8867 Niederurnen GL
3800 Interlaken BE	8932 Mettmenstetten ZH
3818 Grindelwald BE	9133 Sitterdorf TG
3930 Visp VS	9200 Gossau ZH
4222 Zwingen BL	9436 Balgach SG
4415 Lausen BL	9465 Salez SG
4702 Oensingen SO	9602 Bazenheid SG
5040 Schöftland AG	* en français
5505 Brunegg AG	** en italien
6056 Kägiswil OW	*** nouveaux lieux
6130 Willisau LU	



Programme détaillé, conditions de participation et frais des cours sur www.coursdeconduite.ch et www.g40.ch

Cours de conduite G40

Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite G40 est autorisé à conduire des véhicules spéciaux et des tracteurs agricoles à une vitesse de 40 km/h au maximum. Le cours de conduite G40 de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture est reconnu par l'Office fédéral des routes (OFROU) et annoté dans le permis de conduire.

Formation OACP

Lieu: Riniken AG

Des cours sont prévus en automne 2017

Cours pour caristes

Reconnu par la SUVA. Cours sur les chariots éléveurs à contrepoids et télescopiques, instruction sur les chargeurs de ferme

Des cours sont prévus en automne 2017

Cours de soudure

Des cours sont prévus en automne 2017

Des informations et renseignements supplémentaires sont disponibles sur:

www.agrartechnik.ch

www.coursdeconduite.ch / www.fahrkurse.ch

056 462 32 00 ou zs@agrartechnik.ch

■ Impressum

79^e année

Editeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)

Werner Salzmann, président
Aldo Rui, directeur

Rédaction

Tél. : +41 56 462 32 50
Roman Engeler: roman.engeler@agrartechnik.ch
Gaël Monnerat: gael.monnerat@agrartechnik.ch
Ruedi Hunger: hunger@bluewin.ch
Ruedi Burkhalter: r.burkhalter@agrartechnik.ch

Abonnement, changement d'adresse

Case postale, 5223 Riniken
Tél. : +41 56 462 32 00, fax +41 56 462 32 01
www.agrartechnik.ch

Directeur de la publication

Roman Engeler, case postale, 5223 Riniken,
Tél. : 079 207 84 29
Courriel: roman.engeler@agrartechnik.ch

annonces

Stämpfli SA
Dominik Kittelmann, chef des annonces
Tél. : +41 31 300 63 82
Courriel: inserate@staempfli.com

Tarif des annonces

Tarif valable: 2017
Rabais de 25 % sur la combinaison avec *Schweizer Landtechnik*

Production et expédition

Stämpfli SA
Wölflistrasse 1, 3001 Berne

Parait 11 fois par an

Prix de l'abonnement

Suisse: CHF 110.– par an (TVA incluse)
Gratuit pour les membres ASETA
Etranger: CHF 135.– (TVA exclue)

Prochain numéro

Thème principal
Fourrages: production et récolte

Impression:

John Deere « 5125R » testé

Marché:

Quads et règles de circulation

Sécurité:

Verres de lunette teintés

L'édition 4/2017 paraîtra le 13 avril 2017.

Dernier jour pour les ordres d'insertion:
24 mars 2017